



CONSEIL AFRICAIN  
ET MALGACHE POUR  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



*Numéro spécial  
Octobre 2025*

# La Revue **Gouvernance** **Développement**

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

*Revue semestrielle*

Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025

## LA BONNE GOUVERNANCE DANS TOUS SES ETATS ET FORMES

Tome 2

- Gouvernance et Genre
- Gouvernance politique
- Gouvernance universitaire

Revue du Programme Thématique de Recherche du CAMES (PTRC)  
Gouvernance et Développement



## PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

### Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).  
01BP 134 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : [cames@bf.refer.org](mailto:cames@bf.refer.org)

Site web : [www.lecames.org](http://www.lecames.org)

### Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



*Impact Factor. SJIF 2025: 6.993*

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Développement-RGD>

## CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4<sup>ème</sup> édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Bénin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5<sup>ème</sup> journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

## **COMITÉ SCIENTIFIQUE**

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMA MINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litinmé MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO**, MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE**, MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bébê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI**, MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zanahi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamanys Broux de IsmaëïKOFFI**, MC, Université Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégnoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPAKOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA**, MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

## COMITÉ ÉDITORIAL

### Directeur de publication

Henri BAH: [bahhenri@yahoo.fr](mailto:bahhenri@yahoo.fr)

### Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: [pamphile3@yahoo.fr](mailto:pamphile3@yahoo.fr)

### Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: [ksanaliou@yahoo.fr](mailto:ksanaliou@yahoo.fr)

### Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: [kmariuso@yahoo.fr](mailto:kmariuso@yahoo.fr)

### Secrétariat de la revue

**Contact WhatsApp:** (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

**Email :** [revue.rgd@gmail.com](mailto:revue.rgd@gmail.com)

### Secrétaire principale :

Armand Josué DJAH: [aj\\_djah@outlook.fr](mailto:aj_djah@outlook.fr)

### Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI : [landrewkoua91@gmail.com](mailto:landrewkoua91@gmail.com)

### Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: [konzamb@yahoo.fr](mailto:konzamb@yahoo.fr)

### Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI : [jeanjacquesseri@yahoo.fr](mailto:jeanjacquesseri@yahoo.fr)

### Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGOU: [ramos2000fr@yahoo.fr](mailto:ramos2000fr@yahoo.fr)

### Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:

Yéboué Stéphane KOIFFI: [koyestekoi@gmail.com](mailto:koyestekoi@gmail.com)

### Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: [kouadioekpo@yahoo.fr](mailto:kouadioekpo@yahoo.fr)

### Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: [lasseyagnele@yahoo.fr](mailto:lasseyagnele@yahoo.fr)

### Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster):

Sanguen KOUAKOU: [kouakousanguen@gmail.com](mailto:kouakousanguen@gmail.com)

Anderson Kleh TAH : [tahandersonkleh@gmail.com](mailto:tahandersonkleh@gmail.com)

### Trésorière :

Affoué Valery-Aimée TAKI: [takiaimee@gmail.com](mailto:takiaimee@gmail.com)

**Wave et Orange Money:** (+225) 0706862722

## COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangor Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Bénya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHEBIELLA Eric Damien**, MR, IRSN-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIEDoh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDODiomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain);
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRAKouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOUGnazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DAKouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRIDiby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OUlAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdou Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie / Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

## **NORMES DE RÉDACTION**

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

### **Le Corpus des manuscrits**

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1.; 1.1.; 1.2.; 2; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il la faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale(s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

### **Exemple :**

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagaté, 2013: 66).

### **La structure des articles**

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur(s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

#### **Pour une contribution théorique et fondamentale :**

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

#### **Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :**

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

**N.B :** Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

### **Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.**

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

### **Références bibliographiques**

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2nde éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

### **Exemples de références bibliographiques**

**Livre (un auteur)** : HAUHOUOT Asseyopo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'ivoire, Abidjan, EDUCI, 364 p.

**Livre (plus d'un auteur)** : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

**Thèse** : GBAYORO Bomiyo Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

**Article de revue** : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

**Article électronique** : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15/07/2018) [www.resolutionsfundcities.fmt.net](http://www.resolutionsfundcities.fmt.net).

### **N.B :**

**Dans le corps du texte**, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénou et K. Atta, 2017, p. 189).

**Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs**, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al., 2018, p. 151).

## **SOMMAIRE**

<b>GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET VIOLENCES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DE CÔTE D'IVOIRE</b>	
KOUAME Konan Simon .....	1-15
<b>LE RESPECT DE LA MORALE POUR UNE GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ACCEPTABLE</b>	
ANGORA N'gouan Yah Pauline épse ASSAMOI .....	16- 25
<b>IMPACT DES DISPOSITIFS DE REMÉDIATION ET PERFORMANCES GRAMMATICALES DES ÉLÈVES : ÉTUDE DANS LES LYCÉES LA LIBERTÉ, LA PAIX ET FORT LAMY DE N'DJAMÉNA</b>	
ABAKAR Ousmane Abdallah .....	26- 40
<b>GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE : LE CAS DU CAMEROUN</b>	
AMOUGOU AFOUBOU Anselme Armand .....	41- 54
<b>L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA POLITIQUE DES QUOTAS EN COLOMBIE : VERITABLE INCLUSION RACIALE</b>	
ANDOU Weinpanga Aboudoulaye, BIAOU Chambi Biaou Edouard.....	55-72
<b>LES MÉDERSAS DE TOMBOUCTOU : RESSORTS ET DYNAMIQUES D'UNE AUTONOMIE INSTITUTIONNELLE SOUS LES ASKIA (1492-1591)</b>	
DÉDÉ Jean Charles .....	73-92
<b>PROBLÉMATIQUE DU CHEVAUCHEMENT DES ANNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES AU BURKINA FASO : CAS DE L'UNIVERSITÉ JOSEPH KI- ZERBO</b>	
SANKARA Yassia .....	93-114
<b>LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET DIFFICULTÉS D'INSERTION DES DIPLÔMÉS DE DOCTORAT EN CÔTE D'IVOIRE</b>	
Robert Lorimer ZOUKPÉ .....	115-128
<b>INSTITUTIONNALISATION DE LA GESTION PÉDAGOGIQUE À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ ET IMPLICATIONS</b>	
BAGAN Dègnon .....	129-151
<b>LA COMMUNICATION AU SERVICE DE LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE : VERS UN MODÈLE DE GESTION TRANSPARENTE ET PARTICIPATIVE DES INSTITUTIONS ACADÉMIQUES / THE ROLE OF</b>	

**COMMUNICATION IN UNIVERSITY GOVERNANCE: TOWARDS A  
TRANSPARENT AND PARTICIPATORY MANAGEMENT MODEL FOR  
ACADEMIC INSTITUTIONS**

DOFFOU N'Cho François ..... 152-166

**LA RESPONSABILITÉ CITOYENNE DANS L'ENRACINEMENT DE LA  
DÉMOCRATIE EN AFRIQUE**

BONANÉ Rodrigue Paulin ..... 167-184

**L'ABSOLUTISME POLITIQUE HOBBESIEN : UNE ACTUALISATION DE LA  
SOUVERAINETÉ TOTALE GAGE DE PAIX ET DE STABILITÉ SOCIALE EN  
AFRIQUE**

KOUASSI Amenan Madeleine épouse Ekra ..... 185-199

**L'HOMME FORT ET LES INSTITUTIONS FORTES EN AFRIQUE**

Youssouf DIARRASSOUBA ..... 200-209

**GOUVERNANCE POLITIQUE ET SÉPARATION DES POUVOIRS :  
POUR UNE CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE DANS LES ÉTATS  
AFRICAINS**

KOFFI Éric Inespéré ..... 210-229

**INSURRECTION POPULAIRE DE 2014 AU BURKINA FASO :  
PROBLEMATISATION D'UN APPAREIL D'ETAT ET CONSTRUCTION DE  
L'INSTABILITE SOCIO POLITIQUE**

ZERBO Armel Tiessouma Théodore ..... 230-247

**LES SUBSTRATS ÉTHIQUES D'UNE DURABILITÉ ÉCO-CITOYENNE ET  
POLITIQUE**

Moulo Elysée KOUASSI ..... 248-261

**BETWEEN TWO WORLDS: AFRICAN CULTURAL IDENTITY AND THE  
IMMIGRANT EXPERIENCE IN JANE IGHARO'S *TIES THAT TETHER* ADAMA  
Kangni ..... 262-275**

***GOUVERNANCE POLITIQUE ET CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS  
POLITIQUES EN EUROPE ET EN AFRIQUE***

Koffi Améssou ADABA et Leonie Rosa BACK ..... 276-301

**L'AFRIQUE DANS LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE MONDIALE : LES  
ENJEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS POUR L'AFRIQUE  
ALKARAKPEY Méyssouun ..... 302-317**

<b>LA DÉMOCRATIE À L'ÉPREUVE DU NÉO-CONSTITUTIONNALISME EN AFRIQUE : POUR UN HUMANISME JURIDIQUE</b> AMEWU Yawo Agbéko .....	318-331
<b>DÉVELOPPEMENT POLITIQUE EN AFRIQUE ET RÉSEAUX SOCIAUX : ENTRE DÉMOCRATIE ET DICTATURE</b> AMOIKON Guy Roland .....	332-346
<b>LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU XXIE SIECLE</b> ATTATI Afî .....	347-367
<b>EFFET DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE DANS LES ÉTATS MEMBRES DU CAMES</b> BAYILI Piman Alain-Raphaël .....	368-390
<b>CONTRIBUTION DE L'ÉLITE ET LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DE DANKPEN DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE TOGOLAISE DE 1924 à 1994</b> Mabi BINDITI .....	391-407
<b>REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PUBLIQUE DE LA PRÉVENTION DU TERRORISME EN CÔTE D'IVOIRE</b> COULIBALY Sinourou Aminata, BAMBA Sidiki .....	407-424
<b>DYNAMIQUES SOCIO-CULTURELLES ET LEURS IMPLICATIONS CRIMINOGENES DANS LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE À LOPOU</b> ESSOH Lohoues Olivier .....	425-444
<b>LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET L'OBJECTIF DE PERFORMANCE AU SÉNÉGAL</b> FAYE Seynabou .....	445-460
<b>LA DECHEANCE DE LA NATIONALITE NIGERIENNE COMME REPONSE DU CNSP AUX PERSONNES EN INTELLIGENCE AVEC LE TERROISME ET</b>	
<b>ACTIVITES ASSIMILEES</b> HAROUNA ZAKARI Ibrahim .....	461-478
<b>GOUVERNANCE POLITIQUE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE LA RÉGION DE L'EST DU BURKINA FASO LE SOUS PRISME DES RIVALITÉS DES ARISTOCRATIES</b> LOMPO Miyemba .....	479-495

<b>REPENSER L'ÉCOLE EN AFRIQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE</b> MAKPADJO Madoye, Pr ALOSSE Dotsé Charles-Grégoire .....	496-509
<b>« DU KOUNABELISME A L'ELONISME » : VERS UN PROJET DE DIPLOMATIE INTERCULTURELLE AU GABON ?</b> NGUEMA MINKO Emmanuelle.....	510-531
<b>DIALOGUE ENTRE INSTITUTIONS ÉTATIQUES ET SOCIÉTÉ CIVILE : POUR UNE GOUVERNANCE DE CO- RESPONSABILITÉ EN AFRIQUE</b> OUATTARA Baba Hamed .....	532-545
<b>LES TYPES DE CHEFFERIES DANS LA SOCIÉTÉ VIÉWO DU XVIIIE À LA FIN DU XVIIIE SIÈCLE</b> OUATTARA Harouna .....	546-560
<b>INFLUENCES DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE MALAGASY, CAS DES ELECTIONS 2023 –2024</b> RANDRIAMIARANTSOA Germain Thierry .....	561-579
<b>SPINOZA OU LA DÉCONSTRUCTION DES MORALES INSTITUÉES : LECTURE CRITIQUE DE L'ÉTHIQUE <i>SPINOZA OR THE DECONSTRUCTION OF INSTITUTED MORALITY: A CRITICAL READING OF THE ETHICS</i></b> SAMA François .....	580-595
<b>LA GOUVERNANCE POLITIQUE CHEZ PLATON : ENTRE UTOPIE ET DÉFIS CONTEMPORAINS</b> SANOGO Amed Karamoko .....	596-610
<b>L'AFRIQUE : LA "MAISON DE KHALIL" OU LE TERRAIN DE JEU DES AUTRES</b> SILUE Nahoua Karim.....	611-628
<b>RELATIONS COMPLEXES ENTRE LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET LE CERCLE DES SAVANTS</b> SOUMANA Seydou, MOUSSA IBRAH Maman Moutari .....	629- 644
<b>GOUVERNANCE SCOLAIRE AU TOGO : LA QUESTION DES ASSISES INSTITUTIONNELLES ET DE LA LÉGITIMITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE EN ÉDUCATION</b> YABOURI Namiyate.....	645-662
<b>LES ÉTATS AFRICAINS À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE / ARICAN STATE FACING CHALLENGE OF DEMOCRATIC GOVERNANCE</b> ZÉKPA Apoté Bernardin Michel.....	663-680

<b>PROCESSUS DÉMOCRATIQUE AU NIGER : DE L'INDÉPENDANCE À NOS JOURS</b>	
AMADOU ABDOULAHİ Oumar Amadou .....	681-701
<b>LES DROITS DE L'HOMME EN CONTEXTE AFRICAIN : DU PRÊT-À-PORTER CONCEPTUEL À RÉINVENTER CULTURELLEMENT</b>	
NIANGUI Amani Albert.....	702-719
<b>LES HÉROS DES CONTES IVOIRIENS FACE AUX DÉFIS CONTEMPORAINSDE LA GOUVERNANCE</b>	
BROU Brou Séraphin .....	720-736
<b>LES PÉRILS SUR LA PROLIFÉRATION DES ARMES : POUR S'ÉVEILLER AU SOPHISME POLITIQUE DES PUISSANCES NUCLÉAIRES AVEC MACHIAVEL !</b>	
PLÉHIA Séa Frédéric .....	737-753
<b>REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA BONNE GOUVERNANCE CHEZ LES HABITANTS DE LA COMMUNE URBAINE DE KINDIA</b>	
KANTAMBADOUNO Gnouma Daniel.....	754-765
<b>LE PROCESSUS DE DEMOCRATISATION AU TOGO : DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD –CADRE A L'ACCORD POLITIQUE GLOBAL (APG) (1999- 2006)</b>	
ADIKOU Missiagbéto .....	766-786
<b>DIALECTIQUE RECONNAISSANCE-REDISTRIBUTION DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE</b>	
ADOUGBOUROU Mohamadou et AMEWU Yawo Agbéko .....	787-803
<b>GOUVERNER SANS TRAHIR : LE DEFI ETHIQUE DU PACTE D'AVENIR COMMUN</b>	
AZAB À BOTO Lydie Christiane .....	804-818
<b>ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE GOUVERNANCE DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL DANS LA COMMUNE DE ZÈ AU BÉNIN</b>	
BELLO Afissou.....	819-835
<b>LA RÉCURRENCE DES DIALOGUES POLITIQUES AU GABON, UNE TRADITION INSTITUTIONNALISÉE POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE ÉLECTORALE (DE 1994 À NOS JOURS)</b>	
BIYOGHE BI ELLA Eric Damien .....	836-851
<b>LITTÉRATURE ET GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE : UNE ANALYSE ÉCOSÉMIOTIQUE DES PIÈCES THÉÂTRALES <i>LES BÉNÉVOLES</i><sup>1</sup> ET <i>LE MALDE TERRE</i><sup>2</sup> D'HENRI DJOMBO</b>	
Eulalie Patricia ESSOMBA.....	852-864

<b>L'ÉDUCATION, PILIER DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE : LE MODÈLE PLATONICIEN POUR LA TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE</b>	
GALA Bi Gooré Marcellin .....	865-881
<b>LE JUGE CONSTITUTIONNEL ET LES CRISES POLITIQUES DANS LES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE DE L'OUEST</b>	
Dr KAMATE Ismaël .....	882-900
<b>KARL MARX ET LA PROBLÉMATIQUE DE LA BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE</b>	
Konan Chekinaël KONAN.....	901-918
<b>L'AFRIQUE ET LE DÉSENCHANTEMENT DÉMOCRATIQUE</b>	
KONE Seydou.....	919-932
<b>YAMOUSSOUKRO, SYMBOLE DE PAIX, À L'ÉPREUVE DES CRISES SOCIO POLITIQUES EN CÔTE D'IVOIRE : 2002-2020</b>	
KOUADIO Kouakou Didié .....	933-948
<b>LA CYBERDÉMOCRATIE COMME GAGE DE BONNE GOUVERNANCE AU GABON : LA PLATEFORME <i>MBÔVA</i> À L'ÉPREUVE DU ROUSSEAUISME</b>	
METOGO M'OBOUNOU ASSOUMOU Christ .....	949-960
<b>GOUVERNANCE POLITIQUE ET GENRE EN AFRIQUE</b>	
SOME/SOMDA Minimalo Alice.....	961-977
<b>CULTURE DE L'ALTERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE : ENJEUX ET DÉFIS</b>	
TAKI Affoué Valéry-Aimée .....	978-990
<b>LES MÉCANISMES DE GARANTIE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DU RÉGIONALISME CONSTITUTIONNEL AFRICAIN, UN REMPART POUR UNE ASSISE DÉMOCRATIQUE SUR LE CONTINENT ?</b>	
TEKETA Afi Maba.....	991-1009
<b>ORCHESTRATION DE LA <i>PARRÉSIA</i> ET RÉALISATION DE LA BONNE GOUVERNANCE POLITIQUE</b>	
YAO Akpolê Koffi Daniel.....	1010-1022
<b>GOUVERNANCE INCLUSIVE ET VIE FAMILIALE : CAS DU GABON</b>	Clarissee
Maryse MIMBUIH M'ELLA .....	1023-1037
<b>LES NOUVELLES PROBLÉMATIQUES DU GENRE, UNE NON- RÉVOLUTION SELON LA RÉINTERPRÉTATION DE CERTAINES MYTHOLOGIES</b>	

<b>COSMOGONIQUES</b> TOUKO Arinte.....	1038-1050
<b>GOUVERNANCE LOCALE ET PRISE DE DÉCISIONS EN PAYS SÉNOUFO (KORHOGO)/CÔTE D'IVOIRE ABOUTOU</b> Akpassou Isabelle et KOUAKOU Bah Isaac .....	1051-1070
<b>DROITS COUTUMIERS ET LOIS MODERNES : UNE RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE SUR LES FEMMES ET LA GOUVERNANCE FONCIÈRE EN CÔTE D'IVOIRE</b> ASSAHON Ahou Anne-Nadège.....	1071-1088
<b>LES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU BURKINA FASO : INVISIBLES OU INVISIBILISÉES ?</b> DAH Nibaoué Édith.....	1089-1101
<b>STRATÉGIES D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE ET RÉSILIENCE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À BOUAKÉ : UNE APPROCHE COMMUNICATIONNELLE INTÉGRÉE</b> Alain Messoun ESSOI .....	1102-1123
<b>FEMME ET POLITIQUE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA PENSÉE FÉMINISTE DE PLATON : VERS UNE RÉVISION DES RÔLES DU GENRE</b> KOUASSI N'Goh Thomas .....	1124-1137
<b>APPROCHE GENRE DANS LES STRUCTURES POLITIQUES EN FRANCE ET EN AFRIQUE FRANCOPHONE : ETATS DES LIEUX ET PERSPECTIVES</b> Joëlle Fabiola NSA NDO .....	1138-1156
<b>« ACCES DES FEMMES MALGACHES A LA PROPRIETE FONCIERE »</b> SAMBO Jean Jonasy Fils .....	1157-1184
<b>DEFIS DU DEVELOPPEMENT HUMAIN FACE AUX INEGALITES DE GENRE AU NIGER</b> YAHAYA IBRAHIM Maman Mourtala.....	1185-1203
<b>GOUVERNANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI : DEFIS ET OPPORTUNITES</b> DIALLO Fousseny .....	1204-1231
<b>AVICULTURE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS UN CONTEXTE DE PRESSION FONCIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAKÉ</b> <i>Kouame Frédéric N'DRI, Kobenan Christian Venance KOUASSI, Kone Ferdinand N'GOMORY et Dhédé Paul Éric KOUAME .....</i>	1232-249

<b>LE GENRE À L'EPREUVE DES PARADIGMES SOCIOLOGIQUES DU SIECLE : QUE SIGNIFIE « ÊTRE HOMME OU FEMME » AUJOURD'HUI ?</b>	
ABALO Miesso .....	1250-1264
<b>LA FÉMINISATION DU POUVOIR POLITIQUE AU TOGO : QUEL IMPACT SUR LE MAINSTREAMING DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ?</b>	
BAMAZE N'GANI Essozimina .....	1265-1281

# Gouvernance politique

# **GOUVERNANCE POLITIQUE ET CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS POLITIQUES EN EUROPE ET EN AFRIQUE**

**Koffi Améssou ADABA et Leonie Rosa BACK**  
Université de Lomé, Togo/Université Libre de Berlin, Allemagne

Sociologie Politique/Sciences politiques

Axe : Gouvernance politique

## **RESUME**

Tout système politique a besoin de la confiance de ses citoyens pour garantir sa stabilité et son bon fonctionnement. Plusieurs travaux empiriques et théoriques analysent la confiance institutionnelle en ressortant les facteurs qui la déterminent en Europe, mais peu d'études sont menées en Afrique. En quoi la gouvernance et la performance influent-elles sur la confiance institutionnelle en Europe et en Afrique ? Pour répondre à cette question, la méthode quantitative, à travers l'usage des bases de données Afrobarometer et European Social Survey, ainsi que des indicateurs de performance, au niveau macro, ont été adoptés. Quatre pays sur chacun des deux continents, dont les niveaux de confiance envers le parlement, la justice et la police sont les plus élevés, ont servi à identifier les facteurs explicatifs de la confiance institutionnelle par le biais d'une régression logistique. Sur les deux continents, la perception de la performance des institutions et la confiance sont liées. En Europe, cette confiance des citoyens reflète aussi des scores très élevés de gouvernance. En Afrique, en revanche, la confiance exprimée ne suit pas toujours la qualité de la gouvernance mesurée objectivement, ce qui nous amène à questionner la validité des explications de la confiance institutionnelle développées dans les sociétés occidentales.

**Mots-clés :** confiance institutionnelle, gouvernance politique, performance, Europe, Afrique.

## **Abstract**

Any political system needs the trust of its citizens to guarantee its stability and proper functioning. A number of empirical and theoretical studies have analyzed institutional trust, highlighting the factors that determine it in Europe, but few have been carried out in Africa. How do governance and performance influence institutional trust in Europe and Africa? To answer this question, the quantitative method was adopted, using the Afrobarometer and European Social Survey databases, as well as macro-level performance indicators. Four countries on each of the two continents, with the highest levels of trust in parliament, the judiciary and the police, were used to identify explanatory factors for institutional trust by means of logistic regression. On both continents, perception of institutional performance and trust are linked. In Europe, this trust on the part of citizens also reflects very high governance scores. In Africa, on the other hand, expressed trust does not always follow objectively-measured governance quality, leading us to question the validity of explanations of institutional trust developed in Western societies.

Keywords: institutional trust, political governance, performance, Europe, Africa.

## Introduction

Dans un monde en proie à des transformations politiques rapides et à des crises de légitimité récurrentes, la confiance institutionnelle reste perçue comme un facteur clé pour la stabilité politique, pour le bon fonctionnement des systèmes politiques et même pour le développement économique (S. Dreier & M. Lake, 2019, p. 1195). Elle est souvent conceptualisée comme un indicateur de soutien politique au niveau institutionnel et comme un indicateur de légitimité étatique (A. H. Haagensen, 2016, p. 1). Cette importance de la confiance est aussi bien valable dans les régimes autoritaires que démocratiques. En tant qu'expression du soutien diffus des citoyens à leurs institutions, la confiance facilite le fonctionnement des institutions dans la mesure où elle renforce la coopération civique, contribue à la participation politique et accroît le respect des règles collectives dans les régimes démocratiques (C. Wang, 2016, p. 211).

Toutefois, la confiance institutionnelle est loin d'être une valeur universellement positive. Comme le souligne P. Norris (2022, cité par M. Hooghe, 2023, p. 1507), elle est moralement ambivalente : faire confiance à des institutions corrompues ou incompétentes peut renforcer des systèmes inefficaces, voire autoritaires.

Les déterminants de la confiance institutionnelle peuvent être classés en deux grandes approches : l'approche institutionnelle, qui met l'accent sur la qualité de la gouvernance et la performance des institutions (A. Kaasa & L. Andriani, 2022, p. 46 ; A. Hakhverdian & Q. Mayne, 2012, p. 741), et l'approche culturelle, qui attribue la confiance à des dispositions sociales préexistantes, telles que le capital social ou la culture politique dominante (R. Putnam, 1994, cité par T. Chevalier, 2019, p. 16 ; K. Newton & P. Norris, 2000, p. 52). Dans cet article, nous privilégions une lecture institutionnaliste, tout en reconnaissant les apports complémentaires de la dimension culturelle.

En Europe, les recherches sur la confiance institutionnelle se sont fortement développées. Des travaux empiriques y ont mis en évidence l'importance des perceptions de performance procédurale et substantielle dans la formation de la confiance envers les parlements, la police ou les cours de justice (I. McAllister, 1999, p. 202 ; A. Miller & O. Listhaug, 1999, p. 216). En revanche, l'Afrique reste relativement marginalisée dans ces analyses. La littérature y est limitée et davantage centrée sur des analyses de corruption ou d'inefficacité institutionnelle (E. Lavallée et al., 2008, p. 2 ; S. Dreier & M. Lake, 2019, p. 1198). Ce qui interroge sur l'universalité des modèles théoriques élaborés dans les contextes occidentaux : les modèles explicatifs élaborés dans les démocraties libérales sont-ils transposables aux régimes africains,

aux histoires coloniales, institutions et contextes socioculturels si distincts ? La question de la comparabilité entre les deux régions devient dès lors un enjeu méthodologique et théorique de premier plan.

C'est dans cette optique que cet article vise à contribuer à la comparaison transrégionale des déterminants de la confiance dans les institutions politiques en Europe et en Afrique. Il s'agit de répondre à une question fondamentale : en quoi la gouvernance et la performance institutionnelle déterminent-elles la confiance dans les institutions politiques en Europe et en Afrique ? L'article répond à cette question en mobilisant les données de deux enquêtes d'opinion majeures, notamment l'European Social Survey (ESS) et l'Afrobarometer. En mobilisant ces données, l'article adopte une méthodologie quantitative rigoureuse fondée sur une analyse statistique multivariée des facteurs explicatifs de la confiance dans trois institutions clés ; le parlement, la justice et la police dans huit pays sélectionnés pour leurs niveaux élevés de confiance institutionnelle : la Norvège, la Finlande, la Suisse et les Pays-Bas en Europe ; la Namibie, la Tanzanie, le Niger et le Mozambique en Afrique. Cette approche comparative permet de tester la validité de trois principales hypothèses :

- **H1** : Une perception positive de la performance procédurale des institutions est positivement associée à la confiance institutionnelle en Afrique et en Europe,
- **H2** : une perception favorable des résultats des politiques publiques augmente la confiance institutionnelle en Afrique et en Europe,
- **H3** : les indicateurs objectifs de gouvernance influencent la perception citoyenne et la confiance institutionnelle, bien que leur impact soit moins marqué en Afrique qu'en Europe.

De ces hypothèses, l'article est structuré en trois parties, notamment un état des lieux sur les théories de la confiance institutionnelle, le cadre méthodologique retenu, et une analyse empirique des déterminants de la confiance institutionnelle dans une perspective critique sur la transférabilité des modèles européens aux réalités africaines.

## **1- Revue de la littérature sur la confiance institutionnelle**

Les recherches consacrées à la confiance dans les institutions politiques s'articulent principalement autour de deux approches théoriques majeures : l'approche institutionnelle et l'approche culturelle.

### **1-1 Approche institutionnelle de la confiance**

L'approche institutionnelle explique la confiance dans les institutions politiques par la qualité de la gouvernance et les performances des institutions elles-mêmes. En revanche, l'approche culturelle soutient que la confiance institutionnelle résulte de facteurs extrapolitiques, enracinés dans le contexte socioculturel (A. H. Haagensen, 2016, p.18). Dans le cadre de notre article, nous nous inscrivons dans l'approche institutionnelle. Dans ce sens, la confiance institutionnelle, comprise selon A. Hakhverdian & Q. Mayne (2012, p.740) dans « un cadre rationaliste comme une orientation principalement évaluative », est le produit d'un jugement individuel sur la performance des institutions. Elle peut, ainsi, être caractérisée par le sentiment que les institutions publiques remplissent leurs engagements, agissent de manière responsable, efficace, compétente, équitable et transparente, et œuvrent dans l'intérêt des citoyens (A. Kaasa & L. Andriani, 2022, p. 46). Les études suggèrent que deux types de performances jouent un rôle crucial dans la confiance institutionnelle : la performance réelle ou objective, mesurée par des indicateurs de gouvernance, et la performance perçue au niveau individuel (A. Kaasa & L. Andriani, 2022, p. 47). A. Hakhverdian et Q. Mayne (2012, p. 741) distinguent deux dimensions de la performance institutionnelle : la performance procédurale (*procedural performance*) et la performance politique (*policy performance*). La performance procédurale renvoie à l'équité perçue des règles, normes, et structures institutionnelles, tandis que la performance politique se réfère aux résultats concrets des politiques publiques, notamment leur capacité à répondre aux besoins et attentes des citoyens. Cette distinction met en lumière l'interdépendance entre gouvernance et performance ; la gouvernance étant conceptualisée comme « le processus par lequel un gouvernement exerce son autorité pour gérer un pays de manière éthique, transparente et efficace en mobilisant de façon équitable ses ressources humaines, naturelles et sociales pour favoriser un développement inclusif » (P. Pillay, 2017, p. 32-33).

Pour la performance procédurale, les perceptions élevées de corruption, ainsi que l'expérience concrète de celle-ci, ont été systématiquement associées à un faible niveau de confiance institutionnelle dans plusieurs contextes géographiques : l'Asie (C. Wang, 2016, p. 221), l'Europe (S. Van de Walle & K. Michelbringk, 2022, p. 21) et l'Afrique (E. Lavallée et al., 2008, p. 2 ; S. Dreier & M. Lake, 2019, p. 1201). Inversement, des perceptions positives de l'impartialité des services publics (S. Van de Walle & K. Michelbringk, 2022, p. 20) et de l'honnêteté des agents publics, ainsi que le respect de l'égalité devant la loi (S. Dreier & M. Lake, 2019, *ibid.*), renforcent la confiance. En Afrique, l'accès limité aux institutions telles que la police et les tribunaux, a été identifié comme un facteur affaiblissant la confiance dans ces institutions (S. Dreier & M. Lake, 2019, *ibid.*). À l'inverse, la perception d'une gouvernance

démocratique et le respect des libertés individuelles augmentent cette confiance (A. H. Haagensen, 2016, p. 19 - 20).

Une perception positive des résultats des politiques publiques est également associée à une plus grande confiance institutionnelle. Par exemple, la disponibilité de biens publics (S. Dreier & M. Lake, 2019, p. 1196) ou de sa propre situation économique (I. McAllister, 1999, p. 200) influencent favorablement la confiance. Cependant, la perception des performances institutionnelles ne repose pas uniquement sur des expériences personnelles. Elle dépend également d'autres facteurs, tels que l'exposition aux médias, le niveau d'éducation et l'intérêt politique (A. Aydin Çakır & E. Şekercioğlu, 2016, p. 636). Dans les démocraties avancées, ces derniers renforcent la confiance, tandis que, dans des contextes moins démocratiques, les individus les plus instruits et informés tendent à exprimer davantage de scepticisme en raison de leur capacité à identifier les failles institutionnelles (A. Aydin Çakır & E. Şekercioğlu, 2016, p. 650). Ce constat corrobore les analyses de A. Hakhverdian et Q. Mayne (2012, p. 747), qui observent que, dans des contextes de corruption élevée, les citoyens les plus éduqués expriment un niveau de confiance plus faible. Dans les pays de l'OCDE (2024, p. 11), un faible niveau de l'instruction est en contrepartie corrélé avec un faible niveau de confiance, de même que le fait d'appartenir à un groupe discriminé et le fait d'être en insécurité financière.

Les conclusions relatives à l'effet des performances objectives et mesurées par des indicateurs de gouvernance restent mitigées. Par exemple, A. Miller et O. Listhaug (1999, p. 208) ont observé une corrélation entre l'absence de déficit budgétaire et la confiance institutionnelle, mais n'ont trouvé aucune relation significative entre des indicateurs tels que le PIB, l'inflation ou le taux de chômage et la confiance. Paradoxalement, I. McAllister (1999, p. 197) rapporte un effet négatif du PIB sur la confiance institutionnelle en Europe, bien que d'autres indicateurs, comme un faible taux de chômage ou un capital humain élevé, y soient positivement corrélés. Cette absence de relation uniforme pourrait s'expliquer, selon P. Norris (2022, cité par M. Hooghe, 2023, p. 1507), par des variations dans l'accès à l'information. Dans les régimes autoritaires, où l'accès à des informations indépendantes est limité, les performances objectives influencent peu la perception de la gouvernance, contrairement aux sociétés ouvertes où un lien plus direct est observable (M. Hooghe, 2023, p. 1507). Bien que cette étude priviliege une approche institutionnelle, il est essentiel de mentionner les principales explications culturelles.

### ***1-2 Approche culturelle de la confiance***

La confiance institutionnelle est également conceptualisée comme une dimension du capital social, défini par R. Putnam (1994) comme « les caractéristiques des organisations sociales,

telles que les réseaux, les normes et la confiance sociale, facilitant la coordination et la coopération pour un bénéfice mutuel » (cité par T. Chevalier, 2019, p. 16). Les théories du capital social expliquent les différences interpays en termes de confiance institutionnelle par des niveaux divergents de capital social. Cette approche s'appuie sur des travaux classiques, tels que ceux de A. Tocqueville et S. Mill, qui soulignent l'importance des associations volontaires et de la société civile dans le bon fonctionnement des systèmes politiques (K. Newton & P. Norris, 2000, p. 60). D'autres aspects du contexte culturel ont aussi été mentionnés comme influant la confiance institutionnelle, notamment les idées fondamentales qui imprégneraient la philosophie dominante à l'encontre du gouvernement dans chaque pays (P. Norris, 1999, p. 217) ou les valeurs traditionnelles et l'acceptation des relations hiérarchiques (A. Kaasa & L. Adriani, 2022, p. 60).

Devant cet arrière-plan théorique, bien que des débats subsistent quant à la relation entre confiances sociale et institutionnelle (K. Newton, 1999, p. 180), plusieurs études montrent qu'un niveau élevé de confiance interpersonnelle est souvent corrélé à une confiance institutionnelle accrue, tant en Europe (A. Kaasa & L. Adriani, 2022, p. 56) qu'en Afrique (M.T. Kuenzi, 2008, p. 8).

## 2- Méthodologie

### 2-1 Cadre de l'étude et sélection des données

Cet article s'appuie sur une approche comparative interrégionale pour examiner la confiance institutionnelle en Afrique et en Europe. Pour ce faire, les données issues de l'European Social Survey (ESS)<sup>1</sup> pour l'Europe et de l'Afrobarometer<sup>2</sup> pour l'Afrique ont été retenues. Ces deux enquêtes, reconnues pour leur rigueur méthodologique, posent des questions comparables sur la confiance institutionnelle et sur de divers facteurs explicatifs identifiés dans la littérature. L'approche des études régionales comparées (Comparative Area Studies) permet ici d'effectuer une comparaison transrégionale (« cross-regional comparison ») afin de tester l'universalité des théories développées dans des contextes occidentaux (M. Basedau & P. Köllner, 2007, p. 112).

<sup>1</sup>L'ESS, conduite tous les deux ans depuis 2001, s'étend en moyenne à 30 à 35 pays européens par cycle et explore une variété de sujets sociopolitiques, comme la participation politique, les institutions, les inégalités sociales et les valeurs culturelles (ESS, 2024). Chaque vague de l'enquête interroge environ 40 000 participants, avec un échantillon aléatoire strict comprenant entre 1500 et 2000 répondants par pays (<https://www.europeansocialsurvey.org/>, consulté le 21 février 2025.)

<sup>2</sup> De son côté, Afrobarometer, lancé en 1999, couvre entre 35 et 39 pays africains par cycle. Cette enquête périodique repose sur des échantillons nationaux d'environ 1 200 à 2 400 répondants par pays, sélectionnés pour représenter la population adulte nationale et couvre des sujets relatifs à la démocratie, à la gouvernance et à la qualité de vie (<https://www.afrobarometer.org/>, consulté le 21 février 2025.)

Cette démarche vise à évaluer dans quelle mesure les déterminants de la confiance institutionnelle, tels qu'identifiés en Europe, peuvent s'appliquer également au contexte africain, tout en prenant en compte les variations structurelles et institutionnelles propres à chaque région. Afin de contrôler les différences contextuelles entre les deux régions, au lieu d'adopter un Most Similar System Design (MSSD)<sup>3</sup>, c'est plutôt un Most Different System Design (MDSD)<sup>4</sup> qui est utilisé. Cette dernière stratégie de recherche permet de comparer des contextes distincts tout en isolant les variables explicatives communes à la confiance institutionnelle, identifiée ici comme variable dépendante (S. Pickel, 2016, p. 37). Comme les caractéristiques de la variable dépendante doivent être similaires afin de pouvoir comparer les systèmes, nous avons opté pour une comparaison des pays où la confiance institutionnelle est particulièrement élevée.

## ***2-2 Définition des variables et opérationnalisation***

La variable dépendante dans cette étude est la perception de la confiance institutionnelle<sup>5</sup>. Les institutions analysées sont celles pour lesquelles des données comparables sont disponibles dans les deux enquêtes : le Parlement (ou Assemblée nationale), la police et le système judiciaire (ou les tribunaux). Ces institutions, représentant respectivement les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, permettent de tirer des conclusions généralisables sur la confiance dans les institutions politiques.

La performance institutionnelle a été définie comme la variable explicative principale. Cette variable a été opérationnalisée avec des questions portant à la fois sur la perception de la performance procédurale et l'évaluation des résultats de l'action publique. Des questions<sup>6</sup> sur la réactivité du gouvernement face aux demandes de la population, la possibilité de participation politique, la satisfaction avec le niveau de démocratie, le traitement égalitaire et juste par les institutions, la perception des élections nationales comme libres et équitables et la corruption sont incluses dans les deux questionnaires et constituent la « la performance procédurale ». Par rapport à l'évaluation des résultats, la satisfaction avec le gouvernement, la situation

<sup>3</sup> Le Most Similar System Design cherche à identifier des variables explicatives pour des variations de la variable dépendante dans des systèmes très similaires.

<sup>4</sup> Dans le cadre du Most Different System Design, la caractéristique de la variable dépendante est la même, mais les contextes varient considérablement. On cherche donc à identifier des variables explicatives qui sont les mêmes dans les deux contextes.

<sup>5</sup> question posée ESS: “Using this card, please tell me on a score of 0-10 how much you personally trust each of the institutions I read out. 0 means you do not trust an institution at all, and 10 means you have complete trust. Firstly...”, question posée dans Afrobarometer: “How much do you trust each of the following, or haven’t you heard enough about them to say”

<sup>6</sup>

économique du pays et la performance du gouvernement en matière de système de santé, l'éducation et la protection des citoyens contre la pauvreté font partie de l'analyse. Bien que cette étude privilégie une approche institutionnelle, elle reconnaît l'influence potentielle des dimensions culturelles et socio-économiques sur la confiance institutionnelle, c'est pourquoi la confiance interpersonnelle, l'intérêt et la participation politique, l'évaluation des citoyens de leurs propres conditions de vie économique et certaines variables sociodémographiques, comme le sexe, l'âge, le niveau d'éducation, le niveau de vie économique et le milieu de résidence (urbain / rural) ont été rajoutés en tant que variables de contrôle.

### ***2-3 Sélection des pays pour l'analyse***

Pour l'analyse, seulement les pays<sup>7</sup> communs aux trois dernières vagues des enquêtes ont été retenus (ESS: Round 9 (2018-2020), Round 10 (2020-2022), Round 11 (2023-2024); Afrobarometer: Round 7 (2017-2018), Round 8 (2019-2021), Round 9 (2022-2023)). Les critères de sélection reposent sur des niveaux de confiance institutionnelle systématiquement supérieurs à la moyenne régionale ainsi qu'une stabilité des résultats sur les trois dernières vagues disponibles pour chaque enquête. Les pays retenus parmi les pays enquêtés sur les deux continents sont la Suisse, la Finlande, les Pays-Bas et la Norvège pour l'Europe et le Mozambique, le Niger, la Namibie et la Tanzanie pour l'Afrique, où la confiance institutionnelle reste la plus élevée.

### ***2-4 Méthode d'analyse statistique***

Pour tester les hypothèses et identifier les déterminants de la confiance institutionnelle, nous avons utilisé une régression logistique (logit). Avant l'analyse, la variable dépendante ainsi que la majorité des variables explorées ont été recodées en variables binaires afin de renforcer la comparabilité entre les deux enquêtes, même si cela peut entraîner une perte d'information granulaire. Les “je ne sais pas” et les “refus de réponse” ont été recodés comme variables manquantes. Pour procéder à la régression logit, uniquement les Rounds 10 pour l'ESS et Round 8 pour Afrobarometer ont été utilisés pour des contraintes de temps et de volume de l'analyse.

---

<sup>7</sup> ESS: Belgique, Croatie, Finlande, France, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Lituanie, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Suisse, Royaume Uni; Afrobarometer: Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cap-Vert, Cameroun, Côte d'Ivoire, eSwatini, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Libéria, Malawi, Mali, Maurice, Maroc, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Afrique du Sud, Soudan, Tanzanie, Togo, Tunisie, Ouganda, Zambie, Zimbabwe

Comme le nombre de pays analysés n'est pas très grand, il n'était pas pertinent d'inclure des données macros directement dans la régression. Nous avons choisi d'opter pour une analyse descriptive suivie permettant une comparaison croisée des différents indicateurs de gouvernance et de performance interpays ainsi qu'avec leur moyenne régionale respective. Pour la délimitation des régions, à défaut d'une délimitation communément acceptée de l'Europe, nous avons respecté le classement de la Banque mondiale qui identifie l'Afrique subsaharienne ainsi que l'Europe et l'Asie centrale comme unités de comparaison. Comme indicateurs de performance des résultats, nous avons choisi la classification des pays par niveau de revenu de la Banque Mondiale<sup>8</sup> en 2020, l'indice du développement humain en 2020<sup>9</sup>, le taux de chômage de la Banque Mondiale en 2020<sup>10</sup> et l'index Gini de la Banque mondiale<sup>11</sup> qui mesure l'inégalité. La performance procédurale est mesurée par l'index de perception de la corruption (CPI) de Transparency International en 2020<sup>12</sup>, le niveau de liberté et démocratie selon Freedom House en 2020<sup>13</sup> ainsi que trois dimensions de la gouvernance identifiées par la Banque mondiale<sup>14</sup> (Voice and Accountability<sup>15</sup>, Government Effectiveness<sup>16</sup>, Rule of Law<sup>17</sup>).

### **3- Analyse multivariée et résultats**

Dans un premier temps, nous présentons les résultats des analyses de régressions logistiques des deux Rounds d'enquêtes choisies pour les trois institutions retenues permettant de tester nos hypothèses à propos des déterminants micros de la confiance institutionnelle.<sup>18</sup>

---

<sup>8</sup> Banque Mondiale, 2025. URL : <https://datatopics.worldbank.org/world-development-indicators/the-world-by-income-and-region.html>, consulté le 24 février 2025

<sup>9</sup> PNUD, 2025. URL : <https://hdr.undp.org/data-center/documentation-and-downloads>, consulté le 24 février 2025

<sup>10</sup> Banque Mondiale, 2025. URL : [https://data.worldbank.org/indicator/SL.UEM.TOTL.ZS?end=202\\_desc=false](https://data.worldbank.org/indicator/SL.UEM.TOTL.ZS?end=202_desc=false), consulté le 24 février 2025.

<sup>11</sup> Banque Mondiale, 2025. URL : <https://prosperitydata360.worldbank.org/en/indicator/WB+PIP+gini>, consulté le 25 février 2025.

<sup>12</sup> Transparency International, 2020. URL : <https://www.transparency.org/en/cpi/2020>, consulté le 25 février 2025.

<sup>13</sup> Freedom House, 2025. URL : <https://freedomhouse.org/countries/freedom-world/scores>, consulté le 24 février 2025.

<sup>14</sup> Banque Mondiale, 2024, URL : <https://www.worldbank.org/en/publication/worldwide-governance-indicators>, consulté le 25 février 2025.

<sup>15</sup> La voix et la responsabilité reflètent les perceptions de la mesure dans laquelle les citoyens d'un pays peuvent participer à la sélection de leur gouvernement, ainsi que la liberté d'expression, la liberté d'association et la liberté des médias.

<sup>16</sup> L'efficacité du gouvernement reflète la perception de la qualité des services publics, de la qualité de la fonction publique et de son degré d'indépendance par rapport aux pressions politiques, de la qualité de la formulation et de la mise en œuvre des politiques et de la crédibilité de l'engagement du gouvernement à l'égard de ces politiques.

<sup>17</sup> L'État de droit saisit les perceptions de la mesure dans laquelle les agents ont confiance dans les règles de la société et les respectent, et en particulier la qualité de l'application des contrats, des droits de propriété, de la police et des tribunaux, ainsi que la probabilité de la criminalité et de la violence.

<sup>18</sup> Voir tableau 1 en annexe.

### **3-1 Performance procédurale et confiance institutionnelle**

Les résultats montrent un effet positif significatif de la majorité des variables de performance procédurale sur la confiance institutionnelle. En Afrique, la perception d'un changement de dirigeants par les élections renforce la confiance dans les trois institutions étudiées. En Europe, la réactivité des politiques aux opinions citoyennes augmente la confiance dans le parlement ( $\beta = 0.247$ ,  $p < 0.05$ ). De la même manière, les citoyens africains qui perçoivent le niveau de démocratie comme élevé et sont satisfaits de son fonctionnement dans leur pays ont une confiance institutionnelle significativement plus élevée, surtout dans le parlement ( $\beta = 0,673$ ,  $p <0.001$ ). En Europe, cet effet de la satisfaction de la démocratie sur la confiance dans le parlement est encore plus prononcé ( $\beta = 1.117$ ,  $p < 0.001$ ). La perception d'élections libres et transparentes influence positivement la confiance dans le parlement et la justice en Afrique, ainsi que dans le parlement et la police en Europe.

L'équité perçue dans le traitement judiciaire est un facteur clé, avec un effet prononcé sur la confiance dans les trois institutions examinées en Afrique, de même en Europe où l'effet est le plus prononcé pour les cours de justice ( $\beta= 1.438$ ,  $p < 0.001$ ). Le fait de percevoir le gouvernement comme traitant de manière égalitaire les citoyens n'importe leur situation économique augmente la confiance dans le parlement en Afrique ( $\beta=0.343$ ,  $p < 0.01$ ). S'identifiant soi-même comme membre d'un groupe discriminé n'a pas d'effet significatif sur la confiance institutionnelle en Europe, mais le sentiment d'« avoir son mot à dire dans ce que le gouvernement fait », donc la possibilité de participation politique, augmente la confiance dans le parlement ( $\beta=0.504$ ,  $p < 0.001$ ). Finalement, même si des questions sur la corruption n'ont pas été demandées dans l'ESS, nous avons choisi de les inclure pour l'Afrique, vu la prépondérance de ce sujet dans la littérature, et pouvons confirmer que les personnes qui sont de l'avis que la corruption est prévalente dans leur pays sont beaucoup moins enclins à faire confiance dans les trois institutions examinées, avec l'effet le plus prononcé pour la police ( $\beta=-0.515$ ,  $p < 0.001$ ). Inversement, les personnes évaluant positivement les efforts du gouvernement dans la lutte contre la corruption font plus confiance à la police et au système judiciaire. Au regard de ces résultats, nous pouvons donc confirmer notre première hypothèse selon laquelle une perception positive de la performance procédurale dans son pays augmente la confiance institutionnelle en Afrique ainsi qu'en Europe.

### **3-2 Résultats perçus des politiques publiques**

Par rapport aux résultats perçus des politiques publiques, notre deuxième hypothèse peut également être confirmée selon laquelle une bonne perception des résultats augmente la confiance institutionnelle en Afrique ainsi qu'en Europe. Mais cet effet est moins prononcé que pour la performance procédurale et ne s'applique ni à toutes les dimensions relevées ni à toutes les institutions. Contrairement aux attentes, l'analyse ne met pas en évidence d'effet significatif de la perception de la situation économique actuelle du pays sur la confiance institutionnelle en Afrique, pendant qu'un fort effet d'une satisfaction avec l'économie se désigne pour le parlement ( $\beta=1.341$ ,  $p<0.001$ ) et le judiciaire ( $\beta=0.417$ ,  $p<0.001$ ) en Europe. Les citoyens en Afrique ne semblent pas relier la situation économique directement à la gestion de l'économie par le gouvernement, vu qu'une vue positive de cette dernière est liée à une confiance plus prononcée dans le parlement ( $\beta=0.642$ ,  $p<0.001$ ) et dans la justice ( $\beta=0.588$ ,  $p<0.001$ ). Ce même effet s'applique également en Europe. En Europe, une satisfaction élevée avec le système de santé et l'éducation dans les quatre pays examinés augmente la confiance dans les trois institutions examinées. En Afrique, cet effet est moindre, et une bonne gestion du système de santé peut seulement être reliée à une confiance plus élevée dans la police ( $\beta=0.231$ ,  $p<0.05$ ), et la gestion des besoins en éducation à une confiance accrue dans le parlement ( $\beta=0.300$ ,  $p<0.01$ ) et la justice ( $\beta=0.280$ ,  $p<0.01$ ). Dernièrement, une bonne évaluation des efforts du gouvernement pour lutter contre la pauvreté a un effet positif sur la confiance dans le parlement et dans la police dans les huit pays examinés.

### **3-3 Variables de contrôle**

Par rapport aux variables de contrôle que nous avons identifiées dans la littérature, nous remarquons premièrement que le sentiment individuel de pouvoir faire confiance à la plupart de personnes est fortement relié à la confiance institutionnelle en Europe, mais en Afrique, seulement un lien faible peut être trouvé pour la confiance dans la police ( $\beta=0.242$ ,  $p<0.05$ ). Pour examiner la participation et l'intérêt politique, trois variables ont été choisies. Le fait d'avoir voté dans la dernière élection nationale n'impacte pas la confiance en Afrique et a un effet positif sur la confiance dans le parlement ( $\beta=0.656$ ,  $p<0.001$ ) et le judiciaire ( $\beta=0.426$ ,  $p<0.01$ ) en Europe. Le fait d'avoir participé à une manifestation est négativement corrélé avec la confiance dans la justice en Afrique ( $-0.552$ ,  $p<0.001$ ) et dans la police en Europe ( $\beta=-0.811$ ,  $p<0.001$ ), suggérant une critique institutionnelle plus forte chez les manifestants. Dernièrement, l'intérêt politique n'a pas d'influence significative en Afrique, mais en Europe, où des personnes ayant indiqué être intéressées par la politique font plus confiance au parlement et au

système judiciaire. Pour la perception de ses propres conditions actuelles, nous n'avons pas pu identifier de liens pour l'ensemble des pays étudiés.

En ce qui concerne les variables socio-démographiques, pas de lien significatif qui a pu être détecté entre le sexe et la confiance en Afrique et seulement un faible lien négatif entre le fait d'être une femme et la confiance en Europe. En Afrique, les citoyens plus âgés font faiblement plus confiance dans la police, et faiblement moins confiance envers le parlement et le judiciaire en Europe. Le niveau d'éducation, de l'autre côté, a un effet plus considérable sur la confiance. Dans les quatre pays en Afrique examinés, par rapport aux citoyens sans éducation formelle, les personnes ayant bénéficié d'une éducation secondaire ou post-secondaire font considérablement moins confiance dans toutes les institutions examinées. Inversement en Europe, par rapport aux personnes ayant seulement terminé le collège ou équivalent, les personnes avec une éducation universitaire font plus confiance dans le parlement et surtout dans le système judiciaire ( $\beta=0.633$ ,  $p<0.001$ ). Le niveau de vie, mesuré au moyen d'un indice de pauvreté vécue pour l'Afrique et par le revenu de ménage, ne semble pas impacter la confiance dans les quatre pays africains examinés, mais, dans les quatre pays européens faisant partie de l'analyse, les enquêtés avec des revenus plus élevés ont tendance à plus faire confiance dans la police ( $\beta=0.371$ ,  $p<0.001$ ). Dernièrement, le milieu de résidence a également un impact faible, avec les citoyens en milieu rural ayant un niveau de confiance plus élevé dans le judiciaire en Afrique ( $\beta=0.216$ ,  $p<0.05$ ) et un niveau de confiance moins élevé dans le parlement en Europe ( $\beta=0.231$ ,  $p<0.05$ ).

### *3-4 Analyse croisée avec les indicateurs macro*

Dans un deuxième temps, nous aimerais évaluer à quel point la perception de la performance procédurale et des résultats qui a été identifiée comme un facteur crucial pour la confiance institutionnelle peut être reliée à la situation "réelle" dans les pays examinés afin de tester notre troisième hypothèse.<sup>19</sup>

Pour la performance procédurale, nous avons choisi l'index de perception de la corruption (CPI) de Transparency International, le niveau de liberté et démocratie selon Freedom House ainsi que trois dimensions de la gouvernance identifiées par la Banque mondiale. Les quatre pays européens avec les niveaux de confiance les plus élevés, la Norvège, la Finlande, la Suisse et les Pays-Bas ont tous des niveaux de transparence au-dessus de 80, ce qui est bien au-dessus de la moyenne régionale de 66, et sont tous les quatre parmi les pays les plus transparents dans le monde. En Afrique, la situation est plus divergente, avec la Namibie comme pays relativement

---

<sup>19</sup> Voir tableau 2.

transparent (51) et la Tanzanie avec un score de 38 au-dessus de la moyenne régionale de 32, mais avec le Niger dans la moyenne et le Mozambique, et même en dessous de la moyenne régionale. En ce qui concerne le niveau de liberté et de démocratie, les quatre pays européens ainsi que la Namibie sont classés comme libres et le Niger, le Mozambique et la Tanzanie comme partiellement libres, ils ne comptent donc pas parmi les pays les plus démocratiques en Afrique, selon l'indicateur Freedom House. Pour les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale, les quatre pays européens ont des niveaux très élevés bien au-dessus de leur moyenne régionale pour l'ensemble des indicateurs. Pour l'Afrique, l'image est bien plus mitigée : pour toutes les dimensions de la gouvernance examinées, seulement la Namibie est considérablement au-dessus de la moyenne régionale, avec les autres pays se situant dans la majorité des cas autour ou légèrement en dessous de la moyenne régionale.

Comme indicateurs de performance des résultats, nous avons choisi parmi les indicateurs de la Banque mondiale la classification des pays par niveau de revenu, l'indice du développement humain, le taux de chômage et l'index Gini qui mesure l'inégalité. Pendant que les quatre pays européens se situent parmi les pays à revenu élevé, la situation en Afrique est disparate, avec la Namibie comme pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, la Tanzanie comme pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, et le Niger et le Mozambique parmi les pays à faible revenu. Dans le classement du développement humain, les scores des pays européens dépassent tous 0.9 et sont bien au-dessus de la moyenne régionale de 0.792. Cependant, à part la Namibie, les autres pays examinés ont des scores en dessous de la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Le taux de chômage est en dessous de la moyenne régionale respective en Norvège, aux Pays-Bas, en Suisse, au Niger, en Tanzanie et au Mozambique, mais plus élevé en Finlande (7,8%) et très élevé en Namibie (21%). Finalement, l'inégalité est plus basse que la moyenne générale dans les quatre pays européens, mais particulièrement élevée en Namibie et Mozambique.

Par rapport à notre troisième hypothèse, on pourra alors constater que, bien qu'elle soit valide en Europe, avec un lien clair entre indicateurs objectifs de gouvernance et perception, on ne peut établir aucun lien évident entre performance objective des gouvernements et la perception de cette performance en Afrique.

## **Conclusion**

La confiance étant consubstantielle à la gouvernance, les résultats de cette recherche apportent un éclairage sur ses déterminants envers les institutions politiques à travers une perspective comparée entre l'Europe et l'Afrique. En confrontant les données issues de deux enquêtes

internationales de référence l'European Social Survey (ESS) et Afrobarometer, notre analyse confirme partiellement les hypothèses issues de la littérature, tout en soulignant des nuances significatives selon les contextes régionaux. Les facteurs déterminants de la confiance diffèrent qu'on soit en Afrique ou en Europe même s'il existe des déterminants communs aux deux continents. Nos trois hypothèses principales ont été empiriquement validées, mais de manière différenciée selon les régions.

La première hypothèse portant sur le lien entre performance procédurale perçue et confiance institutionnelle est fortement confirmée aussi bien en Europe qu'en Afrique. Ainsi, la perception d'un traitement équitable, l'intégrité des processus électoraux et la réactivité gouvernementale renforcent la confiance dans toutes les institutions étudiées (S. Van de Walle & K. Migchelbrink, 2022, p. 14 ; S. Dreier & M. Lake, 2019, p. 1203). La deuxième hypothèse relative aux résultats perçus des politiques publiques (performance substantielle), est également confirmée, mais avec une intensité plus marquée en Europe. En Afrique, la corrélation entre performance perçue et confiance reste présente, mais elle semble moins systématique, voire partielle, comme le montre l'effet limité de la satisfaction économique sur la confiance dans certaines institutions (I. McAllister, 1999, p. 202). Afin, la troisième hypothèse portant sur l'effet des indicateurs objectifs de gouvernance, révèle un contraste net entre les deux continents. En Europe, les niveaux élevés de transparence (CPI > 80), de liberté démocratique (Freedom House), et d'efficacité gouvernementale (Banque mondiale) sont alignés avec des niveaux élevés de confiance institutionnelle. En Afrique, en revanche, la confiance exprimée ne suit pas toujours la qualité de la gouvernance mesurée objectivement, comme l'illustre le cas du Mozambique ou du Niger, dont les scores de gouvernance sont inférieurs à la moyenne régionale, mais dont les citoyens déclarent un haut niveau de confiance. Ce décalage corrobore les réserves émises par P. Norris (1999, p. 234) sur la validité universelle des modèles explicatifs centrés sur les performances étatiques objectives.

Ainsi, même dans des pays africains caractérisés par une gouvernance perçue comme imparfaite, une partie des citoyens exprime un haut niveau de confiance. Ce qui renvoie à une forme de confiance relationnelle ou symbolique. Ce phénomène, déjà observé par A. H. Haagensen (2016, p. 61), pourrait s'expliquer par plusieurs éléments : la personnalisation du pouvoir, la culture politique fondée sur l'adhésion aux autorités traditionnelles ou encore l'effet de satisfaction relative dans des contextes où les attentes institutionnelles sont historiquement faibles.

Il convient donc de réévaluer la notion même de gouvernance dans les contextes africains, non comme un ensemble d'indicateurs techniques, mais comme un processus social et symbolique,

où la perception d'équité, de proximité et d'ordre joue parfois un rôle plus déterminant que la performance mesurée (P. Pillay, 2017, p. 32). Une pluralité des facteurs explicatifs de la confiance en Afrique mérite d'être soulignée. Les variables sociodémographiques, comme l'âge, l'éducation ou le milieu de résidence, influencent différemment la confiance. Les citoyens les plus instruits font preuve de plus de scepticisme envers les institutions (A. Aydin Çakır & E. Şekercioğlu, 2016, p. 645), ce qui rejoint l'idée d'une conscience critique accrue dans les sociétés inégalitaires ou corrompues (A. Hakhverdian & Q. Mayne, 2012, p. 747). La confiance interpersonnelle, souvent considérée comme le socle du capital social (R. Putnam, 1994, cité par T. Chevalier, 2019, p. 16), a un effet moins fort en Afrique qu'en Europe. Cette situation indique une faible porosité entre confiance sociale et institutionnelle dans les contextes africains. Enfin, la participation politique, notamment le sentiment d'avoir « son mot à dire » dans les affaires publiques, influence positivement la confiance en Afrique, à l'inverse de la simple participation électorale, dont les effets sont faibles, voire inexistant. Cette distinction souligne l'importance de la qualité de la participation, davantage que sa quantité. Enfin, la consolidation de la confiance institutionnelle passe nécessairement par une gouvernance équitable, des services publics performants, et une citoyenneté active, autant d'éléments qui doivent être pensés dans une logique de co-construction démocratique avec une lecture attentive des réalités dans chaque région du monde.

## Références bibliographiques

- AYDIN ÇAKIR Aylin, et ŞEKERCIOĞLU Eser, 2016, « Public confidence in the judiciary: the interaction between political awareness and level of democracy », *Democratization* 23, n° 4, p. 634-56, <https://doi.org/10.1080/13510347.2014.1000874>.
- BASEDAU Matthias et KÖLLNER Patrick, 2007, « Area Studies, Comparative Area Studies, and the Study of Politics: Context, Substance, and Methodological Challenges », *Zeitschrift Für Vergleichende Politikwissenschaft* 1, n° 1, p.105-24, <https://doi.org/10.1007/s12286-007-0009-3>.
- CHEVALIER Tom, 2019, « La confiance institutionnelle des jeunes en Europe: Quel effet de l'action publique ? », *Revue française de sociologie* 60, n° 1, p. 13-42.
- DREIER Sarah K. et LAKE Milli, 2019, « Institutional legitimacy in Sub-Saharan Africa », *Democratization* 26, n° 7, p. 1194-1215, <https://doi.org/10.1080/13510347.2019.1613377>.

GRONLUND Kimmo et SETALAE, 2012, « In Honest Officials We Trust: Institutional Confidence in Europe », *American Review of Public Administration* 42, n° 5, p. 523-42, <https://doi.org/10.1177/0275074011412946>.

HAAGENSEN Anne Haugen , 2016, *Institutional Trust in Sub-Saharan Africa. A Study of How Government Performance - Actual and Perceived - Affects Institutional Trust*, Norwegian University of Science and Technologie, <https://ntuopen.ntnu.no/ntnu-xmlui/bitstream/handle/11250/2421337/Haagensen%20Anne%20Haugen.pdf?sequence=1&isAllowed=y>.

HAKHVERDIAN Armen, et MAYNE Quinton, 2012, « Institutional Trust, Education, and Corruption: A Micro-Macro Interactive Approach », *The Journal of Politics* 74, n° 3, p. 739-50, <https://doi.org/10.1017/s0022381612000412>.

HOOGHE Marc, « In Praise of Skepticism: Trust but Verify. By Pippa Norris. New York: Oxford University Press, 2022. 318p. 32.99 Paper. », *Perspectives on Politics* 21, n° 4 (décembre 2023): 1506-7. <https://doi.org/10.1017/S1537592723002372>.

INOGUCHI Takashi, 2017, « Confidence in Institutions », *Trust with Asian Characteristics: Interpersonal and Institutional*, Singapour, Springer Singapore, p. 143-67, <https://doi.org/10.1007/978-981-10-2305-7>.

KAASA Anneli et ANDRIANI Luca, 2022, « Determinants of Institutional Trust: The Role of Cultural Context », *Journal of Institutional Economics* 18, n° 1, p. 45-65, <https://doi.org/10.1017/S1744137421000199>.

KUENZI Michelle T., 2008, « Social Capital and Political Trust in West Africa », *Afrobarometer Working Papers*, n° No. 96 .

LAVALEE Emmanuelle, RAZAFINDRAKOTO Mireille, et ROUBAUD François, 2008, « Corruption and trust in political institutions in sub-Saharan Africa », *CSAE Conference 2008 - Economic Development in Africa*, <https://hal.science/hal-01765960>.

LEVI Margaret et STOKER Laura, 2000, « Political Trust and Trustworthiness », *Annual Review of Political Science* 3, n° 1, p. 475-507, <https://doi.org/10.1146/annurev.polisci.3.1.475>.

MCALLISTER Ian, 1999, « The Economic Performance of Governments », *Critical Citizens: Global Support for Democratic Government*, Oxford, Oxford University Press, <https://doi.org/10.1093/0198295685.003.0009>.

MILLER Arthur et LISTHAUG Ola, 1999, « Political Performance and Institutional Trust », *Critical Citizens: Global Support for Democratic Government*, Oxford, Oxford University Press, <https://doi.org/10.1093/0198295685.003.0010>.

- NEWTON Kenneth, 1999, « Social and Political Trust in Established Democracies », *Critical Citizens: Global Support for Democratic Government*, Oxford, Oxford University Press, <https://doi.org/10.1093/0198295685.003.0008>.
- NEWTON Kenneth et NORRIS Pippa , 2000, « Confidence in Public Institutions: Faith, Culture, or Performance? », *Disaffected Democracies*, Princeton, Princeton University Press, p. 52-73, <https://doi.org/10.2307/j.ctv39x5n8.8>.
- NORRIS Pippa, 1999, « Institutional Explanations for Political Support », *Critical Citizens: Global Support for Democratic Government*, Oxford, Oxford University Press, p. 217-235, <https://doi.org/10.1093/0198295685.003.0011>.
- OCDE, 2024, *Enquête de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques – résultats 2024: Instaurer la confiance dans un contexte complexe*, Paris, Editions OCDE, <https://doi.org/10.1787/80ddd09b-fr>.
- PICKEL Susanne, 2016, « Methodologische Grundlagen des Vergleichs und Vergleichsdesigns », *Handbuch Vergleichende Politikwissenschaft*, Wiesbaden, Springer Fachmedien, p. 25-45., [https://doi.org/10.1007/978-3-658-02338-6\\_2](https://doi.org/10.1007/978-3-658-02338-6_2).
- PILLAY Pregala, 2017, « Public trust and good governance : a comparative study of Brazil and South Africa », *African Journal of Public Affairs* 9, n° 8, p. 31-47, <https://doi.org/10.10520/EJC-ab5056d0f>.
- VAN DE WALLE Steven et MIGCHELBRING Koen, 2022, « Institutional quality, corruption, and impartiality: the role of process and outcome for citizen trust in public administration in 173 European regions », *Journal of Economic Policy Reform* 25, n° 1, p. 9-27, <https://doi.org/10.1080/17487870.2020.1719103>.
- WANG Ching-Hsing, 2016, « Government Performance, Corruption, and Political Trust in East Asia », *Social Science Quarterly* 97, n° 2, p. 211-31.

## ANNEXES

Tableau 1: Résultats de la régression logistique

Variables d'intérêt	Parlement Afrique	Police Afrique	Judiciaire Afrique	Variables d'intérêt	Parlement Europe	Police Europe	Judiciaire Europe
<i>Performance procédurale</i>							
<b>Dirigeants non représentatifs changés par les élections (Réf.: pas du tout/ pas très bien)</b>				<b>Le gouvernement modifie ses politiques en fonction de ce que pensent la plupart des gens (Réf.: Jamais/ Rarement)</b>			
Bien / Très bien	0.227** (0.0845)	0.331*** (0.0818)	0.203* (0.0863)	Souvent/Toujours	0.247* (0.101)	-0.033 (0.135)	0.095 (0.116)
<b>Niveau de démocratie perçu et satisfaction avec la démocratie (Réf.: pas de démocratie)</b>				<b>Satisfaction avec la façon dont la démocratie fonctionne dans le pays (Réf.: Pas satisfait/satisfaction basse)</b>			
Soit niveau de démocratie élevé, soit satisfait avec la fonctionnalité de la démocratie	0.461*** (0.111)	0.123 (0.108)	0.198 (0.113)	Satisfaction haute/complète	1.177*** (0.130)	0.447*** (0.159)	0.049*** (0.136)
Niveau de démocratie élevé et satisfait avec le fonctionnement de la démocratie	0.673*** (0.110)	0.394*** (0.108)	0.303*** (0.113)				
<b>Perception des dernières élections</b>				<b>Perception des élections comme libres et justes</b>			

Variables d'intérêt	Parlement Afrique	Police Afrique	Judiciaire Afrique	Variables d'intérêt	Parlement Europe	Police Europe	Judiciaire Europe
<b>(Réf.: Ni libres ni transparentes)</b>				<b>(Réf.: Pas du tout/ pas)</b>			
Libres et transparentes, mais avec des problèmes majeurs	-0.071 (0.173)	-0.076 (0.166)	0.0583 (0.170)	Dans une certaine mesure/ complètement	0.557* (0.221)	0.582** (0.192)	0.211 (0.196)
Libres et transparentes, mais avec des problèmes mineurs	0.256 (0.154)	0.017 (0.148)	0.202 (0.153)				
Entièrement libres et transparentes	0.538*** (0.149)	0.202 (0.143)	0.520*** (0.149)				
<b>Traitement inégal des personnes devant la loi (Réf.: souvent/toujours)</b>				<b>Traitement égalitaire par les cours de justice (pas du tout / non)</b>			
Jamais/Rarement	0.417*** (0.0844)	0.321*** (0.0824)	0.412*** (0.0865)	Dans une certaine mesure/ complètement	0.479*** (0.129)	0.947*** (0.139)	1.438*** (0.123)
<b>Traitement inégal des personnes par le gouvernement à cause de la situation économique (Réf.: souvent/toujours)</b>				<b>Membre d'un groupe discriminé (Réf.: oui)</b>			
Jamais/Quelque fois	0.343** (0.113)	0.191 (0.108)	0.087 (0.113)	Non	0.216 (0.165)	0.311 (0.175)	0.219 (0.168)
<b>Corruption chez les parlementaires/policiers/juges (Réf.: aucun/quelque uns)</b>				<b>Sentiment d'avoir son mot à dire dans ce que le gouvernement fait (Réf.: pas du tout/très peu)</b>			

Variables d'intérêt	Parlement Afrique	Police Afrique	Judiciaire Afrique	Variables d'intérêt	Parlement Europe	Police Europe	Judiciaire Europe
La majorité / tous	-0.358*** (0.095)	-0.515*** (0.081)	-0.393*** (0.093)	Quelque peu/beaucoup/Très beaucoup	0.504*** (0.101)	0.006 (0.135)	0.137 (0.115)
<b>Evaluation de la lutte contre la corruption au sein de l'administration publique (Réf.: très / Plutôt mauvaise)</b>							
Plutôt bonne/très bonne	0.180 (0.092)	0.395*** (0.089)	0.366*** (0.098)				
<i>Evaluation des politiques</i>							
<b>Situation économique actuelle du pays</b> (Réf.: Très mauvaise/ mauvaise /Ni bonne ni mauvaise)	<b>Situation économique actuelle du pays (Réf.: Pas/Peu satisfait)</b>						
Assez/Très bonne	0.168 (0.095)	0.032 (0.092)	0.087 (0.098)	Très/extrêmement satisfait	1.341*** (0.108)	0.234 (0.149)	0.417** (0.128)
<b>Gestion de l'économie par le gouvernement</b> (Réf.: Très/plutôt mauvaise)	<b>Gestion de l'économie (Réf.: Pas/Peu satisfait)</b>						
Plutôt/Très bonne	0.642*** (0.100)	0.139 (0.099)	0.588*** (0.105)	Très/complètement satisfait	0.437*** (0.116)	0.176 (0.145)	0.429*** (0.125)
<b>Amélioration des services de santé (Réf.: Très/plutôt mauvaise)</b>	<b>Etat actuel du système de santé (Réf.: Pas/Peu satisfait)</b>						
Plutôt/Très bonne	0.0751	0.231* (0.145)		Très/complètement satisfait	0.640*** (0.306*)	0.560*** (0.135)	

Variables d'intérêt	Parlement Afrique	Police Afrique	Judiciaire Afrique	Variables d'intérêt	Parlement Europe	Police Europe	Judiciaire Europe
	(0.102)	(0.099)	(0.104)		0.133)	(0.151)	
<b>Satisfaction des besoins en éducation (Réf.: Très/plutôt mauvaise)</b>				<b>Etat actuel de l'éducation (Réf.: Pas/peu satisfait)</b>			
Plutôt/Très bonne	0.300** (0.103)	0.0948 (0.102)	0.280** (0.106)	Très/complètement satisfait	0.316* (0.139)	0.429** (0.150)	0.621*** (0.137)
<b>Réduction du fossé entre riches et pauvres (Réf.: Très/plutôt mauvaise)</b>				<b>Gouvernement protège tous les citoyens contre la pauvreté (Réf.: pas du tout/non)</b>			
Plutôt/Très bonne	0.211* (0.107)	0.217* (0.103)	0.204 (0.111)	Dans une certaine mesure/ complètement	0.293** (0.103)	0.352* (0.137)	0.080 (0.117)
<b>Variables de contrôle</b>							
<b>Confiance interpersonnelle (Réf.: On doit être méfiant dans les relations avec les gens)</b>				<b>Confiance interpersonnelle (On ne peut pas être assez vigilant)</b>			
On peut faire confiance à la plupart des gens	0.093 (0.113)	0.242* (0.114)	-0.011 (0.116)	On peut faire confiance à la plupart de gens	0.694*** (0.106)	0.841*** (0.125)	0.631*** (0.112)
<i>Participation politique</i>							
<b>Voté dans la dernière élection nationale (Réf.: pas voté)</b>				<b>Voté dans la dernière élection nationale (Réf.: non)</b>			
Trop jeune pour voter	-0.367* (0.180)	-0.068 (0.173)	-0.237 (0.180)	Pas éligible	0.419* (0.213)	0.273 (0.259)	0.338 (0.237)

Variables d'intérêt	Parlement Afrique	Police Afrique	Judiciaire Afrique	Variables d'intérêt	Parlement Europe	Police Europe	Judiciaire Europe
Voté dans l'élection	-0.046 (0.105)	0.018 (0.100)	0.078 (0.106)	Voté	0.656*** (0.143)	0.176 (0.168)	0.426** (0.151)
<b>Discute des questions politiques (Réf.: jamais)</b>				<b>Intérêt politique (Réf.: pas du tout/peu intéressé)</b>			
Occasionnellement	0.099 (0.093)	0.145 (0.089)	-0.006 (0.094)	Assez/Très intéressé	0.259* (0.107)	-0.141 (0.136)	0.264* (0.118)
Fréquemment	0.093 (0.124)	0.178 (0.120)	0.177 (0.128)				
<b>Participé à une manifestation / marche de protestation dans les 12 derniers mois (Réf.: Non)</b>				<b>Participé dans une manifestation (Réf.: Non)</b>			
Oui	-0.209 (0.111)	-0.095 (0.109)	-0.552*** (0.110)	Oui	-0.021 (0.211)	-0.811*** (0.206)	0.032 (0.227)
<b>Perception de ses propres conditions de vie actuelles (Réf.: Très mauvaises/ mauvaises /ni bonnes ni mauvaises)</b>				<b>Satisfaction avec ses revenus (Réf.: difficile / très difficile de gérer avec ses revenus)</b>			
Assez/Très bonnes	-0.184 (0.097)	0.077 (0.093)	0.089 (0.098)	Gère/ vit confortablement de ses revenus	-0.164 (0.180)	0.168 (0.193)	0.178 (0.181)
<b>Sexe (Réf.: homme)</b>				<b>Sexe (Réf.: homme)</b>			
Femme	-0.002	0.130	0.075	Femme	0.042	0.217	-0.266*

Variables d'intérêt	Parlement Afrique	Police Afrique	Judiciaire Afrique	Variables d'intérêt	Parlement Europe	Police Europe	Judiciaire Europe
	(0.085)	(0.082)	(0.086)		(0.099)	(0.123)	(0.109)
Âge (en années)	0.004 (0.003)	0.009** (0.003)	0.004 (0.003)	Âge (en années)	-0.016*** (0.003)	0.005 (0.004)	-0.014*** (0.003)
<b>Education (Réf.: pas d'éducation formelle)</b>				<b>Education (Réf.: Secondaire inférieur)</b>			
Primaire	0.209 (0.114)	-0.281*+( 0.114)	0.00511 (0.119)	Primaire	-0.0133 (0.284)	-0.0446 (0.330)	0.335 (0.297)
Secondaire	-0.282* (0.126)	-0.461*** (0.125)	-0.509*** (0.129)	Secondaire supérieure	-0.030 (0.154)	0.300 (0.179)	0.319* (0.159)
Post-secondaire	-0.570** (0.174)	-0.792*** (0.167)	-0.386* (0.176)	Post-secondaire	0.349* (0.157)	0.313 (0.184)	0.633*** (0.164)
<b>Niveau de vie</b>				<b>Niveau de vie</b>			
Indice de pauvreté vécue (plus haut: plus de pauvreté)	-0.083 (0.052)	0.024 (0.051)	-0.039 (0.054)	Revenus du ménage (Réf.: 1er au 5e percentile)			
				6e au 10e percentile	0.131 (0.102)	0.371** (0.127)	0.111 (0.113)
<b>Milieu de résidence (Réf. : urbain)</b>				<b>Milieu de résidence (Réf.: urbain)</b>			
Rural	0.115	0.166	0.216* (0.054)	Rural	-0.231* (0.054)	-0.156 (0.127)	-0.167 (0.113)

Variables d'intérêt	Parlement Afrique	Police Afrique	Judiciaire Afrique	Variables d'intérêt	Parlement Europe	Police Europe	Judiciaire Europe
	(0.096)	(0.091)	(0.097)		(0.097)	(0.122)	(0.107)
Constant	-1.513*** (0.324)	-0.801* (0.311)	-0.950** (0.323)	Constant	-4.155*** (0.432)	-2.142*** (0.452)	
Observations	3300	3492	3333		3697	3710	3700

Tableau 2: Comparaison des indicateurs macroéconomiques

Indicateur (2020)	Finlande	Mozambique	Namibie	Niger	Norvège	Pays-Bas	Suisse	Tanzanie
<i>Performance procédurale</i>								
Indice de perception de la corruption (100: très transparent) Afrique subsaharienne: 32 Europe de l'Ouest/UE: 66	85	25	51	32	84	82	85	38
Indice Freedom House	Libre	Partiellement libre	Libre	Partiellement libre	Libre	Libre	Libre	Partiellement libre
Voix et Responsabilité	99,52	30,92	63,77	33,82	100,00	98,07	98,55	28,99

Afrique subsaharienne: 32,28								
Europe/Asie centrale 65,60								
Efficacité du gouvernement	98,97	20,00	53,81	28,10	98,10	97,14	99,05	23,81
Afrique subsaharienne: 25,31								
Europe/Asie centrale: 67,96								
Etat de droit	100,00	14,76	62,38	30,95	99,52	94,76	97,62	29,52
Afrique subsaharienne: 28,15								
Europe/Asie centrale 66,81								
<i>Performance de résultats</i>								
Niveau de revenu	Revenu élevé	Faible revenu	Revenu intermédiaire supérieur	Faible revenu	Revenu élevé	Revenu élevé	Revenu élevé	Revenu intermédiaire inférieur
Indice de Développement Humain	0,939	0,467	0,634	0,391	0,963	0,938	0,957	0,535
Afrique subsaharienne: 0,547								
Europe/Asie centrale: 0,792								
Taux de chômage	7,8%	3,9%	21,0%	0,6%	4,4%	3,8%	4,8%	2,8%
Afrique subsaharienne: 6,6% (de la								

force de travail) Europe/Asie centrale: 7,0%								
Indice de Gini (0= égalité totale) Afrique subsaharienne: 38,11 Europe/Asie centrale: 28,68	27,7 (2021)	50,3 (2019)	59,1 (2015)	32,9 (2021)	27,7 (2019)	25,7 (2019)	33,7 (2020)	40,5 (2018)